



Infiltration d'eau depuis 2 ans toujours pas résolu

Par **kiaras**, le **13/03/2013** à **15:38**

BonjourrrrrJe suis propriétaire d'un appartement voilà 2 ans j'ai signalé au syndic une infiltration d'eau dans les wc, salle de bain et couloir, un premier plombier est venu il ne trouvait pas la fuite puis un deuxième qui était sûr à 100% de la fuite réparation faite le peintre de mon assurance vient contrôler le taux d'humidité et c'est toujours à 100% donc je redemande une recherche de fuite au syndic en tout je crois qu'il y en a eu 2 ou 3 d'effectuées. À chaque fois il y a des attentes de plusieurs mois entre chaque intervention aujourd'hui j'en suis sûr que le deuxième plombier dit que c'est en train de sécher et que de toute façon il ne trouve pas d'autres fuites le peintre dit qu'il ne fera pas les travaux car ce n'est pas sec et qu'il attend des travaux mon assurance ne veut pas m'envoyer d'expert, c'est une assurance de banque, et le syndic me dit qu'il ne peut plus rien faire et que la dernière recherche de fuite ainsi que les interventions du plombier vont être à ma charge car leur assurance ne veut plus rien rembourser. Je suis désespéré mes 3 pièces ne ressemblent à plus rien je ne vois pas pourquoi c'est moi qui paierai alors que c'est moi qui subis les dégâts dans cette histoire personne ne m'aide et je ne sais plus vers qui me tourner. J'attends de l'aide d'avance merci.

Par **njan**, le **13/03/2013** à **18:48**

[fluo]bonjour[/fluo]rrrrIl ne vous reste plus qu'à demander une expertise judiciaire. Vous avancerez les frais et le responsable du dégât sera condamné au fond à vous dédommager.rrrrrCordialement.